20221101 Actu Orange France
https://actu.orange.fr/france/la-precarite-des-jeunes-migrants-de-lyon-en-quete-d-un-sesame-de-minorite-CNT000001UfBdq/photos/un-jeune-migrant-prepare-son-petit-dejeuner-le-27-octobre-2022-dans-un-gymnase-de-lyon-transforme-en-lieu-d-hebergement-2c47db79dc987c4c435dc8149c8555b9.html

La précarité des jeunes migrants de Lyon en quête d'un sésame de minorité

Un jeune migrant prépare son petit déjeuner le 27 octobre 2022 dans un gymnase de Lyon transformé en lieu d'hébergement
1/5
© AFP, OLIVIER CHASSIGNOLE

AFP, publié le mardi 01 novembre 2022 à 09h25

"Je ne m'attendais pas à être à la rue, ici. Je veux juste vivre normalement", soupire Michel, un jeune Camerounais. Comme des dizaines de migrants isolés de Lyon, il espère être reconnu comme mineur pour être pris en charge.

Si la ville de Lyon fait figure d'exception en offrant un toit à des dizaines de jeunes en errance, associations et élus réclament la "présomption de minorité" qui ouvrirait des droits à ces migrants plongés dans un flou juridique dans l'attente de l'établissement de leur statut de mineur.

"Avant de venir ici il y a une semaine, je dormais dehors", raconte à l'AFP Michel, silhouette longiligne, le visage marqué par l'acné. Ce fils d'instituteur, natif de Yaoundé, dit avoir "16 ans et demi" et être arrivé il y a "quatre-cinq mois" à Lyon.

"Je viens de lire des messages de mon père sur mon téléphone. Il me dit de rester fort", raconte le jeune homme, qui profite depuis peu d'un lit de camp comme 65 autres garçons - tous originaires d'Afrique subsaharienne - dans un gymnase municipal du 8e arrondissement.

Par petits groupes, les jeunes vont et viennent dans le bâtiment, transformé en un vaste dortoir délimité par de larges paravents.

La distribution des repas, la lessive, l'inscription en cours de français et les rendez-vous avec des avocats rythment désormais leur quotidien, avec l'aide de plusieurs collectifs citoyens et associations dont LAHSo, spécialisée dans l'inclusion sociale.

"On est tranquille. On nous donne à manger, on peut prendre notre douche", raconte Lamine, bientôt 17 ans selon lui, qui est arrivé en mai dernier de sa Guinée natale. Comme Michel, il est peu disert sur son parcours migratoire.

- "Gymnase tampon" -

Avant l'ouverture du gymnase fin septembre par la municipalité écologiste, le jeune homme vivait avec des dizaines de compagnons d'infortune dans des squats et sous des tentes dans un parc proche du centre-ville, avec le soutien de riverains et associations.

Au terme d'une évaluation sociale de cinq jours menée avec l'aide de l'association Forum Réfugiés, Lamine n'a pas été reconnu mineur non accompagné (MNA). Il n'a donc pas droit à un hébergement ou à une prise en charge du ressort de la métropole de Lyon, qui détient une partie des compétences du département du Rhône.

Lamine n'est pas non plus considéré comme majeur en vertu de son recours auprès du juge des enfants, qui sera examiné au mieux "dans quatre mois", selon les associations. Il se trouve donc dans un brouillard juridique total.

"En fait, nous avons tout ce que l'État et la Métropole se renvoient", constate Sandrine Runel, adjointe PS au maire de Lyon déléguée aux solidarités et à l'inclusion sociale.

"Nous n'avons normalement aucune compétence pour la mise à l'abri de ces jeunes mais nous ne pouvons pas les laisser dormir dehors", souligne l'élue qui a lancé l'hiver dernier le plan "Zéro enfant à la rue" à Lyon.

"Aujourd'hui, ce gymnase fait tampon, le temps de pouvoir orienter ces jeunes vers des structures spécialisées", salue Damien Delahaye, directeur général de LAHSo.

De son côté, la métropole a tout de même mis en place en 2020 la "Station", un lieu d'accueil de 92 places destiné aux jeunes migrants en recours. Mais le lieu est entièrement occupé.

Outre les occupants du gymnase, Mme Runel indique que la mairie a aussi rendu possible l'hébergement de 37 autres jeunes en phase de recours, mais elle réclame une obligation de soutien de l'État.

"Il faut faire en sorte qu'il y ait une loi imposant à l'État de prendre en charge ces jeunes pendant la période de leur recours", souligne l'adjointe, qui a signé une pétition en ce sens avec une quarantaine de parlementaires Nupes.

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'évaluation du nombre de jeunes dans cette situation en France. Dans le Rhône, la moitié d'entre eux n'obtiennent pas le statut de mineur, même si

80% de ceux qui introduisent des recours en justice l'obtiennent, précise-t-on toutefois à la Métropole.

Dans son projet de budget présenté fin septembre, le gouvernement prévoit de financer 186.000 places d'hébergement d'urgence fin 2023, contre 193.000 fin 2022. La semaine dernière, dix maires de grandes villes de France se sont alarmés de cette baisse dans une lettre à la Première ministre Elisabeth Borne.